

DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DU POSTE :	Opérateur de machinerie lourde temporaire
SERVICE :	Travaux publics
CLASSE :	6
SUPÉRIEUR :	Contremaître
SALAIRE :	Entre 27,56 \$ et 31,02 \$ selon l'expérience
STATUT D'EMPLOI :	Temporaire, temps plein, horaire du lundi au vendredi, 40 h / semaine

Sommaire des responsabilités :

Sous la supervision du contremaître des travaux publics, exécuter les gros travaux qui nécessitent l'usage de véhicules lourds.

A- RESPONSABILITÉS :

1. Opérer et actionner les machineries lourdes nécessaires à l'exécution de travaux et d'entretien des infrastructures municipales et du déneigement, tel que niveleuse, chargeur sur routes, rétro caveuse, souffleur etc. ;
2. Opérer diverses machineries outils tel que le compacteur, rouleau-compresseur, déchiqueteuse, scie mécanique pour effectuer les différentes tâches ;
3. Effectuer le déneigement des bornes fontaines ;
4. Aider au mécanicien lors de l'installation des charrues et des sableuses ou autres équipements nécessaire ;
5. Effectuer toutes les tâches d'un chauffeur et/ou un journalier.
6. Procéder à l'inspection quotidienne de tout véhicule ou machinerie ou équipement mécanique avant son utilisation et en faire l'entretien sommaire préventif.
7. Compléter les rapports quotidiens d'utilisation des véhicules et de l'équipement mécanique ;
8. Effectuer les vérifications préalables à l'utilisation des machines, les nettoyer, les lubrifier et informer le contremaître de toute déféctuosité ;
9. Souligner tout problème observé sur le réseau routier et en indique tout accident ou incident particulier ;
10. Installer seul ou avec l'aide d'un employé, tout équipement de sécurité nécessaire et disponible ;
11. Installer et réparer la signalisation ;
12. Abattre des arbres avec les outils et équipements disponibles.

Effectuer toutes autres tâches connexes et en relation avec les responsabilités de la fonction à la demande de son supérieur immédiat.

B- QUALIFICATIONS ET EXIGENCES :

- Diplôme d'études secondaires (DES)
- Minimum de 3 années d'expérience dont 2 ans à titre d'opérateur de machinerie lourde
- Détenir un permis de conduire de classe 3
- Attestation Cours de sécurité, Travaux publics et construction (TPC), APSAM
- Attestation Cours de sécurité, Signalisation des travaux de courte durée de l'APSAM

Veillez faire parvenir par courriel à rh@stah.ca au plus tard le 2 octobre 2024, votre curriculum avec la mention « Opérateur temporaire » mettant en évidence vos compétences, vos connaissances et votre expérience en lien avec le poste.

* Le genre masculin est utilisé uniquement pour alléger le texte

Donné à Saint-Adolphe-d'Howard
Ce 18^e jour de septembre 2024

Marie-Hélène Gagné
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe